FIDERE
AVOCATS

Coronavirus – Covid-19
Point de situation

Le 16 juin 2020

Les nouvelles :

- Activité partielle : pas de changement au 1er juillet
- Travail sur site en période de crise : étude de l'ANACT
- Télétravail en confinement : bilan
- Plus d'attestation dans les transports en Ile-de-France
- Vers un allègement du protocole de déconfinement ?
- Activité partielle individuelle : l'exemple du recyclage

1. Activité partielle : pas de changement au 1er juillet

Modifiées au 1er juin, les règles d'indemnisation de l'activité partielle ne feront pas l'objet de nouveaux changements au 1er juillet.

Muriel Pénicaud l'a confirmé. Ni l'indemnisation des salariés ni le remboursement des entreprises n'évolueront.

En revanche, la concertation se poursuit avec les partenaires sociaux pour déterminer les conditions du futur dispositif d'activité réduite pour le maintien en emploi (ARME).

Source Le Figaro

2. Travail sur site en période de crise : étude de l'ANACT

Du 20 avril au 25 mai, 830 travailleurs qui ont poursuivi leur activité sur site pendant le confinement ont répondu à un questionnaire élaboré par l'ANACT. Leurs réponses apportent un éclairage sur les conditions du maintien de l'activité in situ en période de crise sanitaire.

Quasiment tous les répondants (94%) déclarent avoir été informés des mesures de prévention du risque de contamination et 90 % estiment avoir eu accès à des équipements leur permettant de se protéger et de nettoyer leur espace de travail, mais 27% soulignant toutefois une quantité insuffisante d'équipements.

73% des répondants déclarent que leur espace de travail a été aménagé pour respecter les règles de sécurité et de distanciation physique.

95% des répondants déclarent que l'organisation du travail a dû être adaptée pour assurer la continuité de service et la sécurité des personnels (totalement dans 52% des cas, partiellement pour 35% et de manière plus marginale pour 9%).

3/4 ont vu leurs objectifs de travail revisités en matière de résultats ou de délais.

L'adaptation de l'activité a également pris la forme d'aménagement des horaires, des rythmes (62%), des postes de travail (52%), des méthodes et procédures à appliquer

(48%). Elle s'est traduite, pour un peu plus de la moitié des répondants, par de nouvelles missions.

La réalisation de ces nouvelles missions constituait une nécessité pour l'activité de l'entreprise selon 62% des répondants, mais également une manière de manifester leur implication dans l'activité de leur structure (42%). 16% des répondants les ont cependant vécues comme une contrainte.

Des catégories de personnel (agents de la fonction publique, salariés au contact avec le public, non-managers...) déclarent avoir bénéficié d'un environnement moins protecteur que les autres : au global, 81% des répondants estiment que les mesures mises en œuvre par leur employeur sont suffisantes (37% « tout à fait » et 44% « plutôt »), mais 73% pour le secteur public.

Pour une très large majorité des répondants, des échanges réguliers avec leur responsable hiérarchique ont été organisés dès le début de la crise, et pour plus de 62% d'entre eux, à hauteur d'au moins un échange par semaine.

A l'occasion de ces échanges, les sujets abordés se sont concentrés sur la priorisation des activités (57%), la vérification du bon avancement des missions (56%). Les difficultés rencontrées au cours du travail ont été abordées dans la moitié des cas.

Dans ce contexte, 74% des répondants se sont sentis soutenus par leur manager et 84% par leurs collègues de travail.

Pendant la crise, l'adaptation généralisée de l'organisation de travail s'est traduite par un investissement accru pour une majorité de répondants : 53% d'entre-eux déclarent ainsi avoir travaillé plus, dont 23 % beaucoup plus.

Cela s'est accompagné, dans plus de la moitié des cas, d'un sentiment de plus grande utilité que d'ordinaire.

Mais dans ce contexte, un sentiment de fatigue accrue est perçu par une part importante de répondants (67% se sentent ainsi plus fatigués - dont 25 % beaucoup plus), couplé avec un sentiment d'efficacité moindre (pour 36%) voire d'une incapacité, pour une part importante de salariés, à réaliser les missions habituelles (42%).

Anact - Travail sur site en période de crise : les résultats de notre questionnaire

3. Télétravail en confinement : bilan

8 675 personnes, dont la moitié ne pratiquaient pas le télétravail avant le confinement, ont répondu à une consultation lancée par l'Anact entre le 8 mars et le 10 mai 2020.

87 % des répondants ont estimé disposer d'un équipement numérique suffisant, mais 67 % seulement d'un environnement de travail adapté.

77 % ont vu leurs activités redéfinies et 68 % leurs objectifs de travail - au moins partiellement.

78 % des répondants ont estimé avoir la possibilité d'adapter leurs horaires pour répondre à des contraintes personnelles.

Une très grande majorité des répondants a bénéficié rapidement de réunions régulières d'équipe à distance et d'échanges avec leur manageur - au rythme d'au moins une fois par semaine dans plus des 2/3 des cas.

Les temps d'échange manager-collaborateur ont permis d'aborder, prioritairement, le bon avancement des missions ainsi que la priorisation des tâches et, dans une moindre mesure, les difficultés liées au travail ainsi que les situations individuelles.

46 % des répondants ont cependant au global eu un sentiment de moindre efficacité au travail (parmi lesquels les personnels ne pratiquant pas le télétravail auparavant sont surreprésentés).

50 % estiment, par ailleurs, qu'ils ont été pendant cette période plus fatigués qu'à l'accoutumée – sans qu'il n'y ait de lien avec la charge de travail perçue (et, parmi eux, davantage de femmes et de managers).

48 % ont eu le sentiment de travailler « plus » que d'ordinaire (dont une proportion plus importante de managers) ; tandis que 36 % ont eu le sentiment de travailler moins.

71 % estiment que le télétravail n'a pas modifié la qualité des relations de travail au sein de leur structure.

Parmi les répondants à la consultation du réseau Anact-Aract, 47 % avaient déjà pratiqué le télétravail avant le début de la crise sanitaire de façon régulière ou occasionnelle.

Ceux-ci ont bénéficié d'un meilleur équipement, d'un meilleur environnement de travail. Ils ont également eu une meilleure perception de leur efficacité à distance et se sont estimés davantage en capacité de réaliser l'ensemble de leurs missions habituelles à distance.

88 % de l'ensemble des répondants souhaiteraient poursuivre le télétravail à l'issue de la crise, dont 97 % pour les télétravailleurs expérimentés et 80 % « seulement » des personnes qui n'avaient pas expérimenté le télétravail avant la crise.

Anact - Télétravail en confinement : les résultats complets de notre consultation

4. Plus d'attestation dans les transports en Ile-de-France

A la suite du passage de l'Île-de-France en zone verte annoncé par le président de la République et conformément à l'avis formulé par Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, a décidé de mettre fin au régime d'attestation dans les transports en commun à compter du 16 juin 2020.

Le port du masque y demeure néanmoins obligatoire. Le non-respect de cette obligation est passible d'une contravention de 135 euros.

Les employeurs sont encouragés à maintenir l'activité en télétravail lorsqu'ils le peuvent ainsi que le régime d'arrivée en horaires décalés pour éviter une trop forte affluence dans les transports.

Les usagers sont invités à respecter dans la mesure du possible les gestes barrière dans les transports.

Transports en Île-de-France : arrêt du régime d'attestation, maintien du port du masque obligatoire

5. Vers un allègement du protocole de déconfinement ?

Le ministère du Travail va discuter avec les autorités sanitaires et les partenaires sociaux pour proposer dans les prochains jours un allégement du protocole de déconfinement.

L'annonce d'un assouplissement des règles sanitaires dans les entreprises répond à une demande des organisations patronales.

La règle des 4m2, qui ne s'appliquera plus à l'école (au profit de la règle du mètre latéral), pourrait évoluer également en entreprise.

Quant au télétravail, s'il reste « *souhaitable* », Bruno Le Maire a déclaré que « *ce n'est pas la panacée* ».

Source Les Echos

6. Activité partielle individuelle : l'exemple du recyclage

Le ministère du Travail a étendu l'accord du 14 mai 2020 relatif à l'activité partielle individuelle dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19.

Applicable jusqu'au 31 décembre 2020, cet accord fixe les compétences identifiées comme nécessaires à la reprise et au maintien de l'activité.

Ces compétences seront identifiées par l'employeur après information du CSE. Trois compétences sont visées par l'accord : opérateurs de production et services support associés, chauffeurs et conducteurs d'engins pour le transport des déchets, fonctions administratives pour suivre l'activité de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

L'accord désigne les salariés placés prioritairement en télétravail et/ou avec une répartition différente des heures travaillées et/ou en activité partielle : les salariés vulnérables présentant un certificat d'isolement, les salariés gardant un enfant, les salariés testés positifs, les salariés ne pouvant bénéficier de transport individuel.

En dehors de ces cas, sur la base des compétences identifiées comme nécessaires, les entreprises feront appel au volontariat. En cas de nombre insuffisant de volontaires, l'employeur décide de l'organisation du travail et du roulement des équipes.

Les salariés concernés seront informés individuellement de l'organisation de leur temps de travail ainsi que sur leur indemnisation.

L'accord rappelle que, dans le cas de l'activité partielle individuelle, il est nécessaire d'obtenir l'accord des salariés protégés pour les inclure dans le dispositif.

Arrêté du 15 juin 2020 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des industries et du commerce de la récupération et du recyclage (n° 637)

7. Les textes relatifs aux mesures sociales liées au COVID-19

Informations officielles sur l'épidémie

- ✓ https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Lois

- ✓ Loi de finances rectificative
- ✓ Loi de finances rectificative 2
- ✓ Loi ordinaire d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19
- ✓ Loi organique d'urgence
- ✓ Loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions

Ordonnances

- ✓ Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période
- ✓ Ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale
- ✓ Ordonnance n° 2020-310 du 25 mars 2020 portant dispositions temporaires relatives aux assistants maternels et aux disponibilités d'accueil des jeunes enfants
- ✓ Ordonnance n° 2020-311 du 25 mars 2020 relative à l'adaptation temporaire des règles d'instruction des demandes et d'indemnisation des victimes par l'Office national d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales et par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante
- ✓ Ordonnance n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation de droits sociaux
- ✓ Ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020 relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux
- ✓ Ordonnance n° 2020-322 du 25 mars 2020 adaptant temporairement les conditions et modalités d'attribution de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail et modifiant, à titre exceptionnel, les dates limites et les modalités de versement des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation
- ✓ Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos
- ✓ Ordonnance n° 2020-324 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421 2 du code du travail
- ✓ Ordonnance n° 2020-328 du 25 mars 2020 portant prolongation de la durée de validité des documents de séjour
- ✓ Ordonnance n° 2020-385 du 1er avril 2020 modifiant la date limite et les conditions de versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- ✓ Ordonnance n° 2020-386 du 1er avril 2020 adaptant les conditions d'exercice des missions des services de santé au travail à l'urgence sanitaire et modifiant le régime des demandes préalables d'autorisation d'activité partielle
- ✓ Ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle
- ✓ Ordonnance n° 2020-388 du 1er avril 2020 relative au report du scrutin de mesure de l'audience syndicale auprès des salariés des entreprises de moins de onze salariés et à la prorogation des mandats des conseillers prud'hommes et membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles
- ✓ Ordonnance n° 2020-389 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence relatives aux instances représentatives du personnel
- ✓ Ordonnance n° 2020-405 du 8 avril 2020 portant diverses adaptations des règles applicables devant les juridictions de l'ordre administratif

- ✓ Ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19
- ✓ Ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19
- ✓ Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire
- ✓ Ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19
- ✓ Ordonnance n° 2020-507 du 2 mai 2020 adaptant temporairement les délais applicables pour la consultation et l'information du comité social et économique afin de faire face à l'épidémie de covid-19

Questions-réponses thématiques

- ✓ Questions-réponses prime exceptionnelle et épargne salariale
- ✓ Questions-réponses Mesures de prévention dans l'entreprise contre le COVID-19 - Masques
- ✓ Questions-réponses service de santé au travail
- ✓ Questions-réponses responsabilité de l'employeur - droit de retrait
- ✓ Questions-réponses télétravail
- ✓ Questions-réponses mesures de prévention hors Covid
- ✓ Questions-réponses garde d'enfants et personnes vulnérables
- ✓ Questions-réponses indemnisation chômage
- ✓ Questions-réponses formation professionnelle
- ✓ Questions-réponses apprentissage
- ✓ Questions-réponses FNE-Formation
- ✓ Questions-réponses activité partielle
- ✓ Questions-réponses adaptation de l'activité, congés, mise à disposition
- ✓ Questions-réponses dialogue social au sein de l'entreprise
- ✓ Questions-réponses embauche, démission, sanctions, licenciement
- ✓ Questions-réponses employeurs inclusifs
- ✓ Questions-réponses fonds social européen

Organisation du travail

- ✓ Anact : coronavirus quels enjeux de conditions de travail
- ✓ INRS : COVID-19 et entreprises – foire aux questions
- ✓ Mise à disposition
- ✓ Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger ses salariés ?
- ✓ Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité
- ✓ Guide du télétravail pour les franciliens
- ✓ Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés

Dialogue social

- ✓ Décret n° 2020-419 du 10 avril 2020 relatif aux modalités de consultation des instances représentatives du personnel pendant la période de l'état d'urgence sanitaire
- ✓ Décret n° 2020-441 du 17 avril 2020 relatif aux délais d'extension des accords de branche ayant pour objet de faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19
- ✓ Décret n° 2020-508 du 2 mai 2020 adaptant temporairement les délais relatifs à la consultation et l'information du comité social et économique afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de covid-19

- ✓ Décret n° 2020-509 du 2 mai 2020 fixant les modalités d'application des dispositions du I de l'article 9 de l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 modifiée portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19

Inspection du travail

- ✓ Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de licenciement ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période crise liée à la pandémie covid-19 ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques
- ✓ Note DGT du 30 mars 2020 relative aux modalités d'intervention du système d'inspection du travail dans les entreprises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
- ✓ Instruction DGT du 7 avril 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de rupture ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période de l'état d'urgence justifié par la pandémie COVID-19, ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques contre les décisions prises dans ce domaine

Organisation juridictionnelle

- ✓ Circulaire de présentation des dispositions du titre I de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période
- ✓ Circulaire de présentation de l'ordonnance n° 2020-304 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles applicables aux juridictions de l'ordre judiciaire statuant en matière non pénale et aux contrats de syndic de copropriété.

Santé au travail

- ✓ Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au fonctionnement des services de santé au travail pendant l'épidémie de Covid 19
- ✓ Instruction DGT du 2 avril 2020 relative à l'activité des services de santé au travail inter-entreprises et de leurs personnels pendant l'épidémie de Covid-19
- ✓ Décret n° 2020-410 du 8 avril 2020 adaptant temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux par les services de santé au travail à l'urgence sanitaire

Fiches métier

- ✓ Suspicion de contamination
- ✓ Gestion des locaux communs et vestiaires
- ✓ Travail dans l'intérim
- ✓ Travail des personnes en situation de handicap
- ✓ Télétravail des personnes en situation de handicap
- ✓ Travail dans l'arboriculture
- ✓ Travail dans le maraîchage
- ✓ Travail circuit court - amap - vente à la ferme
- ✓ Activités agricoles
- ✓ Chantiers de travaux agricoles
- ✓ Travail saisonnier
- ✓ Activité viticole et/ou de vinification
- ✓ Travail dans la conchyliculture et la mytiliculture
- ✓ Travail en cabinet vétérinaire
- ✓ Travail filière cheval
- ✓ Travail dans l'élevage
- ✓ Travail en abattoir
- ✓ Travail sur un chantier de jardins espaces verts
- ✓ Travail en pharmacie
- ✓ Travail en boucherie, charcuterie, traiteur
- ✓ Travail en drive
- ✓ Travail en caisse
- ✓ Travail dans un commerce de détail alimentaire
- ✓ Commerce de détail non alimentaire
- ✓ Vendeur conseil
- ✓ Travail en boulangerie
- ✓ Travail dans la restauration collective ou la vente à emporter
- ✓ Travail dans l'hôtellerie - femme et valet de chambre
- ✓ Réceptionniste ou veilleur de nuit
- ✓ Travail en animalerie
- ✓ Prestataire d'entretien de locaux

- ✓ Travail dans la collecte des ordures ménagères
- ✓ Employé de centre de tri ou d'incinération
- ✓ Travail dans la blanchisserie industrielle
- ✓ Agent de maintenance
- ✓ Location de matériel et d'engins
- ✓ Plombier - Installateur sanitaire
- ✓ Travail dans le dépannage - Intervention à domicile
- ✓ Travail dans une station-service
- ✓ Travail dans un garage
- ✓ Ouvrier de production
- ✓ Personnels de bureau rattachés à la production
- ✓ Bureaux de contrôle, de vérification, de diagnostic
- ✓ Préparateur de commande dans un entrepôt logistique
- ✓ Chauffeur livreur
- ✓ Taxi ou conducteur de VTC
- ✓ Aide à domicile
- ✓ Conseiller clientèle et/ou personnel d'accueil dans le secteur de la banque
- ✓ Opérateur en centre d'appels
- ✓ Agent de sécurité
- ✓ Agent funéraire
- ✓ Guide de préconisations et de bonnes pratiques pour éviter la transmission de la COVID-19 - Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile
- ✓ Protocole de déconfinement commun aux professions HCR (hôtels, cafés, restaurants), code de bonne conduite sanitaire
- ✓ Guide de bonnes pratiques pour réaliser des travaux de maintenance sur les remontées mécaniques et dans les domaines skiables en période de Covid-19
- ✓ Guide des bonnes pratiques du transport routier de marchandises et des prestations logistiques
- ✓ Bonnes pratiques à destination des employeurs et salariés des entreprises de transport de fonds et traitement de valeurs pour prévenir la propagation du COVID-19
- ✓ Bonnes pratiques à destination des employeurs et salariés des services de l'automobile, du cycle et du motocycle en cas de crise sanitaire
- ✓ Guide plan de continuité activité - Filière bois COVID-19
- ✓ Règles de sécurité sanitaire activité des points de vente. Fédération de négoce du bois et des matériaux de construction.
- ✓ Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19
- ✓ Guide de bonnes pratiques sanitaires et continuité de l'activité tuiles et briques
- ✓ Guide des précautions sanitaires carrières transformation de pierre de taille
- ✓ Guide de bonnes pratiques sanitaires et continuité activité industries extraction et transformation gypse anhydrite minéraux industriels chaux plâtre
- ✓ Guide des précautions sanitaires et continuité activité mortiers industriels adjuvants agents de démoulage et produits de cure
- ✓ Guide des bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la continuité d'activité des agences des distributeurs de l'approvisionnement du bâtiment second oeuvre et de l'industrie
- ✓ Guide de bonnes pratiques pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs de l'industrie cimentière
- ✓ Guide de bonnes pratiques dans le secteur du caoutchouc
- ✓ Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de l'esthétique
- ✓ Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de la coiffure
- ✓ Guide sanitaire d'opérateurs de réseaux d'électricité et de gaz
- ✓ Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de la cordonnerie
- ✓ Agir Ensemble et pour tous : reprise des métiers du chien et du chat
- ✓ Guide de recommandations de sécurité sanitaire dans les professions de l'ingénierie, du numérique, du conseil, de

l'événementiel et de la formation professionnelle
- ✓ Guide des bonnes pratiques sanitaires pour le secteur de la formation professionnelle
- ✓ Guide Hébergement d'entreprise (co-working)
- ✓ Guide de bonnes pratiques Entreprises du bureau et du Numérique (EBEN)

URSSAF

- ✓ FAQ Urssaf
- ✓ Mesures exceptionnelles pour les entreprises touchées par le coronavirus : Echéance Urssaf du 5 juin ou du 15 juin

Economie / Impôt

- ✓ FAQ MINEFI
- ✓ Tenir son AG et respecter les délais comptables dans le contexte de la crise du Covid-19
- ✓ Prêt garanti par l'Etat
- ✓ Engagement de responsabilité pour les grandes entreprises bénéficiant de mesures de soutien en trésorerie
- ✓ Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices
- ✓ Décret n° 2020-378 du 31 mars 2020 relatif au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19
- ✓ Décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation
- ✓ Décret n° 2020-394 du 2 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation
- ✓ Décret n° 2020-433 du 16 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation
- ✓ Décret n° 2020-552 du 12 mai 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation

Formation - apprentissage

- ✓ Mise à disposition des CFA et des organismes de formation d'outils et de contenus pédagogiques à distance permettant de garantir la continuité de l'activité de formation
- ✓ Questions-réponses apprentissage
- ✓ Questions-réponses formation professionnelle
- ✓ Questions-réponses CPF
- ✓ Questions-réponses projet de transition professionnelle
- ✓ Guide GARF, Former ses salariés pendant la pandémie
- ✓ Instruction DGEFP du 9 avril 2020 relative au renforcement du FNE-Formation dans le cadre de la crise du Covid-19
- ✓ Convention FNE Formation
- ✓ Demande subvention FNE Formation
- ✓ Questions-réponses FNE-Formation

- ✓ Adaptations de l'organisation de la session d'examens 2020 dans le cadre de la crise sanitaire
- ✓ Reprise de l'accueil en formation - Recommandations et conseils à destination des acteurs intervenant dans le champ de l'apprentissage et la formation professionnelle continue

Stagiaires

- ✓ Convention de stage à distance
- ✓ Avenant convention de stage (français)
- ✓ Avenant convention de stage (anglais)
- ✓ Plan de continuité pédagogique

Activité partielle

- ✓ Circulaire DGEFP n°2013-12 du 12 juillet 2013 relative à la mise en œuvre de l'activité partielle et documentation technique
- ✓ Arrêté du 26 août 2013 fixant les contingents annuels d'heures indemnisables
- ✓ Arrêté du 31 mars 2020 modifiant le contingent annuel d'heures indemnisables au titre de l'activité partielle pour l'année 2020
- ✓ Décret n° 2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle
- ✓ Version consolidée du décret
- ✓ Ordonnance n° 2020-346 du 27 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle
- ✓ Décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle
- ✓ Décret n° 2020-522 du 5 mai 2020 complétant le décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle
- ✓ Notice DGEFP
- ✓ Urssaf activité partielle
- ✓ Position de place couverture complémentaire
- ✓ Consigne technique couverture complémentaire
- ✓ Questions-réponses activité partielle
- ✓ Simulateur de calcul activité partielle

Arrêt de travail

- ✓ Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus
- ✓ Décret n° 2020-193 du 4 mars 2020 relatif au délai de carence applicable à l'indemnité complémentaire à l'allocation journalière pour les personnes exposées au coronavirus
- ✓ Décret n° 2020-434 du 16 avril 2020 relatif à l'adaptation temporaire des délais et modalités de versement de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail
- ✓ Décret n° 2020-459 du 21 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus
- ✓ Décret n° 2020-520 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus
- ✓ Décret n° 2020-521 du 5 mai 2020 définissant les critères permettant d'identifier les salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 et pouvant être placés en activité partielle au titre de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020
- ✓ Décret n° 2020-549 du 11 mai 2020 fixant les conditions temporaires de prescription et de renouvellement des arrêts de travail par le médecin du travail
- ✓ Arrêt garde d'enfants au 1er mai
- ✓ Arrêt personnes vulnérables au 1er mai

- ✓ Délivrance et indemnisation des avis d'arrêt de travail dans le cadre du Covid-19
- ✓ Ministère du Travail - Les arrêts de travail dérogatoires basculent en activité partielle au 1er mai
- ✓ Délivrance et indemnisation des arrêts de travail pour garde d'enfant dans le cadre du Covid-19

CNIL

- ✓ Mise en place télétravail
- ✓ Bonnes pratiques télétravail
- ✓ Les conseils de la CNIL pour utiliser les outils de visioconférence
- ✓ Les relations avec la CNIL pendant l'état d'urgence sanitaire
- ✓ Délibération n° 2020-046 du 24 avril 2020 portant avis sur un projet d'application mobile dénommée « StopCovid »
- ✓ Coronavirus (COVID-19) : les rappels de la CNIL sur la collecte de données personnelles par les employeurs
- ✓ Délibération n° 2020-056 du 25 mai 2020 portant avis sur un projet de décret relatif à l'application mobile dénommée "StopCovid"

Fonction publique

- ✓ Questions-réponses fonction publique
- ✓ Questions – réponses sur ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire
- ✓ Réunions à distance des instances de dialogue social
- ✓ Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature
- ✓ Arrêté du 11 mai 2020 relatif à la mise en œuvre de dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19
- ✓ Décret n° 2020-568 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux agents des établissements publics de santé et à certains agents civils et militaires du ministère des armées et de l'Institution nationale des invalides dans le cadre de l'épidémie de covid-19
- ✓ Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19

Restrictions - déplacements

- ✓ Arrêté du 12 mai 2020 portant réglementation temporaire de l'accès aux transports publics collectifs et à leurs espaces attenants en Île-de-France
- ✓ Attestation de déplacement professionnel en transport public collectif en Ile-de-France
- ✓ Attestation dérogatoire usage des transports publics collectifs en Ile-de-France

Employeurs inclusifs - handicap

- ✓ Questions-réponses employeurs inclusifs
- ✓ Mesures ESS
- ✓ Questions-réponses handicap
- ✓ https://entreprise.inclusion.beta.gouv.fr/

Chômage

- ✓ Décret n° 2020-361 du 27 mars 2020 portant modification du décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 modifié relatif au régime d'assurance chômage
- ✓ Décret n° 2020-425 du 14 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail
- ✓ Arrêté du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail
- ✓ Pôle emploi face à la crise sanitaire COVID-19 - Réponses aux questions des demandeurs d'emploi et des entreprises
- ✓ Questions-réponses sur l'indemnisation du chômage

Travailleurs étrangers

- ✓ FAQ Ministère des affaires étrangères
- ✓ Instruction du 20 mai 2020 sur les contrôles aux frontières pour les travailleurs saisonniers et les travailleurs en détachement

Culture

- ✓ FAQ Ministère de la Culture

Engagement contre le Covid-19

- ✓ https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/
- ✓ https://www.solidaires-handicaps.fr/

L'équipe Fidere Avocats